

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2015 À 20 h 30**

L'an deux mil quinze, le jeudi 25 juin, à 20 h30, le conseil municipal de la commune de Rouffiac, dûment convoqué le 16 avril 2015, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Joël ARNAUD, Maire.

PRÉSENTS : Joël ARNAUD, Carmen MARC, Pierre DESTRIEUX, Aline CLEMOT, Rachel BERNALEAU, Pierre RENAULT, Emmanuel SEGUIN, Loïc TOUZINAUD, Jean-Luc RÉTAUD, Marion DEVER, Hervé TORCHUT, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Pierre RENAULT a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 23 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

2015/06/01 - DÉLIBÉRATION SUITE DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE ROUFFIAC/ST SEVER

Le Syndicat Mixte de Rouffiac-St Sever a été dissous par les arrêtés préfectoraux en date du 23 juillet 2014 (n° 104/2014) et du 3 mars 2015 (n° 74/2015). Suite à cette dissolution, la trésorerie et l'actif du Syndicat doivent être répartis entre les deux communes adhérentes et la Communauté d'Agglomération de SAINTES, comme indiqué à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral 74/2015. L'excédent de **fonctionnement** reporté, compte 002 du Syndicat Mixte de Rouffiac-St Sever, transféré à la commune de ROUFFIAC s'élève à **11 941,63 €uros**. L'excédent **d'investissement** reporté, compte 001, du Syndicat Mixte de Rouffiac-St Sever, transféré à la commune de ROUFFIAC s'élève à **300,45 €uros**.

Ces écritures, non prévues au budget, peuvent être intégrées par l'ouverture des crédits suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes :	compte 002 : excédent fonctionnement reporté pour	+ 11 941,63 €
Dépenses :	compte 678 : autres charges exceptionnelles pour	+ 11 941,63 €

Section d'investissement :

Recettes :	compte 001 : Excédent d'investissement reporté pour	+ 300,45 €
Dépenses :	compte 020 : Dépenses imprévues pour	+ 300,45 €

Le nouvel excédent de fonctionnement de la commune de ROUFFIAC, (compte 002) s'élève à **167 196,13 €uros**

Le nouveau déficit d'investissement (compte 001) s'élève à **11 946,89 €uros**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les modifications budgétaires proposées ci-dessus.

2015/06/02 - DÉLIBÉRATION AMORTISSEMENT DE SUBVENTION DE LA CARTE COMMUNALE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'amortissement sur 5 ans, à compter de 2015, de la subvention de la carte communale.

2015/06/03 - DÉCISIONS MODIFICATIVES 1 ET 2

Monsieur le Maire précise que la cession de la parcelle A 2566 donne lieu à des opérations comptables qui n'avaient pas été prévues au budget et qu'il convient de régulariser.

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
020 (040)	Dépenses imprévues	104,00	
675 (042)	Valeurs comptables des immobilisations	104,00	
024 (040)	Produits des cessions d'immobilisation		104,00
2151 (040)	Réseaux de voirie		104,00
	TOTAL	208,00	208,00

Monsieur le Maire précise que la dissolution du Syndicat Mixte donne lieu à des opérations comptables qui n'avaient pas été prévues au budget et qu'il convient de régulariser.

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
020 (040)	Dépenses imprévues	300,45	
678	Autres charges exceptionnelles	11 941,63	
001	Excédent d'investissement reporté		300,45
002	Excédent de fonctionnement reporté		11 941,63
	TOTAL	12 242,08	12 242,08

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

2015/06/04 - CHOIX PRESTATAIRE 'ACCESSIBILITÉ'

Les dossiers des 3 cabinets contactés ont été reçus en début de semaine. Le prix des prestations varie de 3 120 € HT à 4 340 € HT.

Compte tenu du prix élevé pour le service rendu, le conseil municipal a choisi de ne pas donner suite aux propositions et de prendre en charge les démarches administratives d'ici le 27 septembre 2015, date limite.

2015/06/05 - RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU

Monsieur Le Maire commente le rapport et propose à chaque membre du conseil de consulter le dossier complet sous forme papier ou numérique.

2015/06/06 - PLAN PLURI-ANNUEL D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le conseil municipal confirme le plan d'enfouissement des réseaux sur 5 ans planifié durant la mandature : la rue du petit Loubet (dossier en cours), la rue de la Grande Métairie, le Grand Chemin chaussée et la rue du Plantis Blanc.

2015/06/07 - TARIFS ESPACE SAINTONGE 2016

À mi-parcours de chaque année civile, le conseil municipal doit se prononcer sur les tarifs à appliquer l'année suivante. Le conseil a décidé de conserver les tarifs actuels.

2015/06/08 - INAUGURATION DE LA CLOCHE DE L'ÉGLISE

Le retour de la cloche, après travaux, est prévu pour début août. Pour célébrer cette mise en valeur d'une partie de notre patrimoine communal, tous les rouffiacais seront conviés à son inauguration, organisée avec les autorités religieuses, qui sera suivie d'un vin d'honneur.

2015/06/09 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS CDA ET DU CONSEIL D'ÉCOLE

Commission 'Traitement des déchets' (Pierre DESTRIEUX).

Outre les résultats comptables, information faite sur une prévision de passages pour les ordures ménagères tous les quinze jours, sauf certainement en été. Par ailleurs, la commune de ROUFFIAC ne passera pas en redevance incitative en 2016. La CDA envisage également l'achat d'un broyeur de végétaux qui passera dans chaque commune.

Commission 'Transports' (Joël ARNAUD).

Information faite sur la reprise de la compétence obligatoire par la CDA. Explications données sur les impacts sur les circuits, les arrêts et les tarifs.

Commission 'Enfance-Jeunesse' (Carmen MARC).

Information sur les tarifs comparatifs des ALSH du territoire de la CDA.

Conseil d'école (Marion DEVER).

Rentrée 2015/2016 : 108 enfants (pas de fermeture de classe)

Randonnée nocturne : 631 participants pour un bénéfice de 4 320 €

Inventaire des travaux à entreprendre avant la rentrée.

Annonce du départ de Madame La Directrice de notre ALSH et de l'arrivée de sa remplaçante à compter de septembre 2015.

2015/06/10 - PRÉPARATION DU 14 JUILLET

Concours de pétanque ouvert à tous à 9 h, remise des récompenses vers midi, apéritif offert par la municipalité à l'aire de loisirs et repas sorti du sac pris en commun sous le kiosque.

2015/06/11 - AIRE DE LOISIRS 2015

Dans l'éventualité d'une déclaration de candidature pour le bord de Charente, il est proposé de fixer, pour la saison 2015, le loyer à 400 € et la caution à 1 000 €.

Après en avoir délibéré, compte tenu de la date avancée, le conseil municipal, à l'unanimité, pour la saison 2015 :

- Fixe le loyer à 400 €
- Fixe la caution à 1 000 €
- Charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2015/06/12 - QUESTIONS DIVERSES

- Travaux de voirie terminés.
- Remerciements de Madame la Responsable de la section 'Fêtes et culture' pour la subvention.
- Information sur la réouverture du dossier de sécurisation de la RD Rouffiac/Montils.
- Véloroute Voie Verte (Voie pédestre le long de la Charente). Loïc TOUZINAUD intègre la commission dédiée au sein de la CDA.
- Décision de lancer une question écrite aux Rouffiacais dans le journal pour nommer la place de la mairie.
- Opération 'Nettoyons la nature' des 26 et 27 septembre. Pierre RENAULT prend en charge l'inscription de notre commune et l'organisation de l'intervention sur site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.

Signatures :

J. ARNAUD

C. MARC

P. DESTRIEUX

R. BERNALEAU

P. RENAULT

E.SEGUIN

L. TOUZINAUD

JL RÉTAUD

M. DEVER

A. CLEMOT

H. TORCHUT